

et commercial



A fond ma ville!

L'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE DURIEUX OPÉRATIONNEL

Octobre 2006 restera une échéance marquante pour l'évolution du quartier de la Côte Durieux. En effet, depuis cette date, l'îlot commercial réalisé par le promoteur CREA DOME, conçu sur la base d'un ensemble immobilier étudié avec la ville, est opérationnel.

Il améliore notablement l'urbanisme de ce quartier qui n'avait pas subi de modifications importantes ces dernières années.

L'implantation de commerces de proximité était réclamée depuis longtemps, par les habitants du secteur ; c'est chose faite !

L'objectif est donc atteint et sa réussite repose dorénavant sur le dynamisme des commerçants qui ont choisi de s'implanter sur cet îlot.

Début 2007 sera marqué par l'arrivée de nouveaux locataires qui devraient prendre possession de leurs logements au cours du 1^{er} trimestre.

« Nous estimons que ce dossier a été réalisé

conformément aux engagements pris par les différentes parties concernées, le promoteur CREA DOME, les investisseurs de fonds de commerce et la ville de Roche la Molière.

Nous espérons qu'il donnera pleine et entière satisfaction aux habitants et aux commerçants qui ont pris le parti courageux de s'implanter sur cet îlot. Nous savons aussi que la « zone de chalandise » est notoirement modifiée au niveau de la commune... Mais le centre ville reste le secteur où l'implantation de commerces est la plus dense.

D'autre part, cette implantation comble une lacune et permet d'avoir l'ensemble des grands secteurs de la ville couvert par des îlots commerciaux. Il faut espérer que le dynamisme des commerçants locaux du centre ville compensera le flux de consommateurs qui ne va pas manquer de s'opérer dès l'ouverture des enseignes de la Côte Durieux...

Nous savons que la tâche n'est pas facile et nous nous efforcerons de les y aider. Le grand projet d'aménagement du centre ville prévu dans les années à venir doit, sans aucun doute, contribuer à dynamiser la vie du secteur.

Enfin, il est important de rappeler qu'une des premières décisions prises par l'équipe de M.H. SAUZZEA à sa mise en place en Janvier 2003, a été de stopper le projet d'une grande surface de 2 500 m² pour s'orienter vers une supérette de taille moyenne, 700 m². Il s'agissait, par cette décision, de respecter le souhait des habitants du quartier tout en réduisant, au niveau de la commune, l'impact commercial attendu à l'ouverture de cette enseigne. »



2006